

COMMUNE DE BONALÉA: AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI I) E BESSOUNGKANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa. exercice 2021, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un avis de consultation pour l'équipement en matériel médical du CSI de Bessoungkang, dans la Commune de Bonaléa. Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent. pour chaque lot. La fourniture du matériel médical suivant :

- Lit d'hospitalisation (06)
- Matelas (08) ;
- Table de chevet (06) :
- Berceau (02) ;
- Potence (03) :
- Table d'accouchement (01) ;
- Table d'examen (0 1)

- Chariot de soins (01) ;
- Plateau rectangulaire (03) ;
- Urinoir (05) ;
- Armoire de rangement métallique (01) :
- Boite de curetage (01) ;
- Pèse bébé avec toise (01) :
- Pèse personne avec toise (01) :
- Boite d'accouchement (01) :
- Stérilisateur (01) :
- Foetoscope doppler (01) :
- Tensiomètre manuel (01) :
- Stéthoscope double face (01) ;
- Otoscope (01).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 8 000 000 (Huit millions' francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison des prestations objet de la présente consultation est de deux (02) mois calendaire au CSI de Bessoungkang

5. Allotissement

Les prestations font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit camerounais. NB : Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

7. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP. exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa.

B.P. 94 Xkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 696 48 69 09 699 05 39 55. dès publication du présent avis. Les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation

9. Acquisition du dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa. B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 696 48 69 09 ' 699 05 39 55, dès publication du présent avis. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Souza.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale à Souza), au plus tard le 05 FEVRIER 2021 à 12 heures (heure limite) et devra porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/GBONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER
2021**

**OUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI I)E BESSOUNKANG,
DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 160 000 (Cent soixante mille) francs CFA délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de demande cotation sera déclarée irrecevable. notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 05 FEVRIER 2021 à 13 heures et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa. à la Recette Municipale de Souza.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce dans l'offre ;
- Usage de faux documents ou de documents scannés ;
- Note inférieur à 16/20.

b) Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience (références) ;
- Présentation de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 694 18 98 22.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

MPOCKO Ernest